REUNION TRIPARTITE ETATS MEMBRES, INSTITUTIONS DE LA CEMAC ET FMI-BANQUE MONDIALE

MOT D'OUVERTURE DE

MONSIEUR TAHIR HAMID NGUILIN,

PRESIDENT EN EXERCICE DU COMITE MINISTERIEL DE
L'UNION MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

(VISIOCONFERENCE DU 30 AVRIL 2020)

Monsieur l'Administrateur des pays du Groupe Afrique II au FMI, Monsieur l'Administrateur des pays du Groupe Afrique II à la Banque Mondiale,

Monsieur l'Administrateur de la BAD pour l'Afrique Centrale,

Monsieur le Directeur du Département Afrique du FMI,

Madame, Messieurs les Ministres en charge des Finances et de l'Economie des pays de la CEMAC,

Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,

Monsieur le Gouverneur de la BEAC,

Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette importante concertation qui nous offre l'opportunité d'évaluer les progrès de l'exécution de la stratégie régionale de sortie de crise et d'examiner les mesures prioritaires pour endiguer les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie du Covid-19 sur les pays de la CEMAC.

Bien que ces temps soient particulièrement difficiles, j'ose croire que vous vous portez bien ainsi que vos proches.

En cette circonstance exceptionnelle, je voudrais cependant remercier les représentants du FMI, de la Banque Mondiale, de la BAD et du Trésor français pour leur participation à cette téléconférence, dont la disponibilité témoigne, une fois encore, de leur solidarité aux pays de la CEMAC dans la quête des solutions concertées aux défis qui les interpellent.

Notre concertation se tient aujourd'hui dans le contexte de la pandémie du Covid-19, dont le bilan sanitaire et économique continue de s'alourdir, provoquant de tragiques pertes en vies humaines et perturbant dans son épopée les échanges commerciaux, les chaînes d'approvisionnement et les flux d'investissement.

Je tiens à exprimer, avec votre consentement, toute notre sympathie aux millions de personnes qui souffrent du Covid-19 ou qui ont perdu un être cher à cause de cette calamité.

Mesdames, Messieurs,

Les pays de la CEMAC, à l'instar des autres pays en développement dans le monde, sont gravement touchés par cette pandémie. L'application des mesures préventives requises devraient certes endiguer la propagation du virus et limiter sensiblement ses répercussions sur les populations.

Bien qu'il soit difficile de prédire l'ampleur et la durée des effets de cette crise sanitaire mondiale, la tendance baissière des prix du pétrole qu'elle a engendrée pourrait accentuer les déséquilibres macroéconomiques et fragiliser la stabilité extérieure de la CEMAC.

Au-delà des conséquences sanitaires de la pandémie, nous nous attendons à un ralentissement beaucoup plus marqué de l'activité économique sous-régionale. Selon les prévisions préliminaires de la Banque Centrale, une récession de 8 % en 2020 est à craindre au regard de la baisse significative

des recettes budgétaires, des investissements et des échanges commerciaux. Les positions budgétaires déjà fragiles se détérioreraient à un moment où il est impératif de renforcer les systèmes de santé et de soutenir les ménages et les entreprises vulnérables. Le déficit extérieur courant se creuserait davantage, entraînant une dégradation des réserves de change qui resteraient en dessous du niveau adéquat pour se prémunir contre la volatilité des cours des produits de base.

Il est clair qu'en l'absence des politiques de stabilisation vigoureuses et d'une aide internationale rapide et suffisante, les retombées du Covid-19 pourraient annihiler les efforts accomplis depuis 2016 sur le front du redressement économique et financier de la sous-région et dégrader les perspectives macroéconomiques de la CEMAC pendant plusieurs années.

Face à ces perspectives peu favorables, je me félicite de l'occasion que nous avons cet après-midi d'avoir une discussion franche sur la réponse coordonnée que nous puissions apporter pour atténuer les risques de dépression économique et d'instabilité financière suscités par le Covid-19.

A cet égard, je voudrais reconnaître et remercier l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour leur réactivité à satisfaire une partie des besoins importants de financement de nos pays amplifiés par la pandémie, à travers notamment des mécanismes de financement exceptionnel et des lignes de crédit d'urgence.

Je salue aussi le plan d'action globale adopté par le G20 et le Club de Paris en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres et à revenu intermédiaire. L'obtention de l'accord et de l'engagement de tous les créanciers bilatéraux publics est une énorme prouesse, et je félicite tous les acteurs qui ont efficacement contribué à ce résultat. Nous soutenons vivement cette bonne initiative et prendrons avec empressement toutes les mesures nécessaires pour bénéficier de la marge de manœuvre budgétaire créée par cet allégement de dette, aussi bien auprès des créanciers bilatéraux publics que privés.

Mesdames, Messieurs,

Cette crise est de nature à anéantir les acquis du développement engrangés ces dernières années par nos pays. Elle surgit alors même que les budgets de plusieurs pays de la CEMAC demeurent confrontés aux conséquences redoutables du défi sécuritaire, du changement climatique et des précédentes crises financières mondiales.

C'est pourquoi, je voudrais vous assurer de l'engagement ferme des Autorités de la CEMAC à poursuivre la mise en œuvre des programmes appuyés par le FMI et les autres bailleurs de fonds, à l'effet de restaurer la viabilité budgétaire et de préserver la stabilité externe de notre monnaie commune. Le rétablissement de ces fondamentaux permettrait de s'engager résolument sur la trajectoire de la transformation structurelle de nos économies et de créer les conditions propices à une croissance durable et inclusive.

Sur cette note, j'exhorte tous nos partenaires techniques et financiers à tenir compte des effets du double choc de la pandémie du Covid-19 et de l'effondrement des cours du pétrole pour l'appréciation du relèvement des appuis budgétaires dans le cadre des programmes existants, et la définition de nouveaux objectifs post-pandémiques visant à renforcer la résilience de nos économies face aux vulnérabilités extérieures, de sorte à éviter que la crise sanitaire actuelle ne dégénère en crise financière.

Pour conclure, je voudrais faire remarquer que cette crise vient réellement complexifier les difficultés déjà importantes des pays fragiles et du continent africain en particulier. Cette observation me permet de joindre ma voix à l'appel international pour l'annulation de la dette africaine afin de contenir les impacts socioéconomiques de la crise et revenir sur le sentier de développement.

Je vous remercie de votre aimable attention. /-